

RÔLE DE L'ENSEIGNANT EN CAS D'EVACUATION

Les enseignants sont responsables de la sécurité des étudiants qu'ils encadrent.

En cas d'alarme sonore d'évacuation, l'encadrant devra mettre en œuvre les mesures permettant de mettre en sécurité l'ensemble de son groupe d'étudiants.

REGLES DE PREVENTION

- S'assurer que toutes les portes des salles utilisées sont bien déverrouillées
- S'assurer que les accès aux portes sont en permanence libres (ne pas disposer de tables ou de chaises devant les portes)

REGLES D'EVACUATION

- Dès le déclenchement de l'alarme, cesser toute activité et faire évacuer dans le calme les étudiants présents
- Appliquer les procédures d'arrêt d'urgence des manipulations qui le nécessitent, le cas échéant (TP)
- Faire fermer les fenêtres et vérifier la fermeture des portes après le dernier sortant
- Diriger le groupe vers l'issue de secours la plus proche en suivant les instructions du guide d'évacuation et les fléchages (ne jamais passer par un autre bâtiment pour atteindre l'extérieur) - En cas de fumée, l'air frais est près du sol.



Dehors aller jusqu'au point de rassemblement* sans précipitation mais sans ralentir et en évitant les attroupements au niveau des portes



- Veiller à ce que les personnes à mobilité réduite soient aidées
- Interdire l'usage des ascenseurs et les retours en arrière
- Signaler aux secours les problèmes rencontrés en cours d'évacuation (absence anormale, cheminements impraticables).

**Le retour dans les locaux ne se fait que sur l'autorisation
du chef d'établissement ou de son représentant**

**Emplacements des points de rassemblement : Au niveau du panneau rassemblement des parkings de l'administration et de l'atelier, du siège de Centrale Lille et des parkings des bâtiments B7, ITEEM, IG2I et C7*